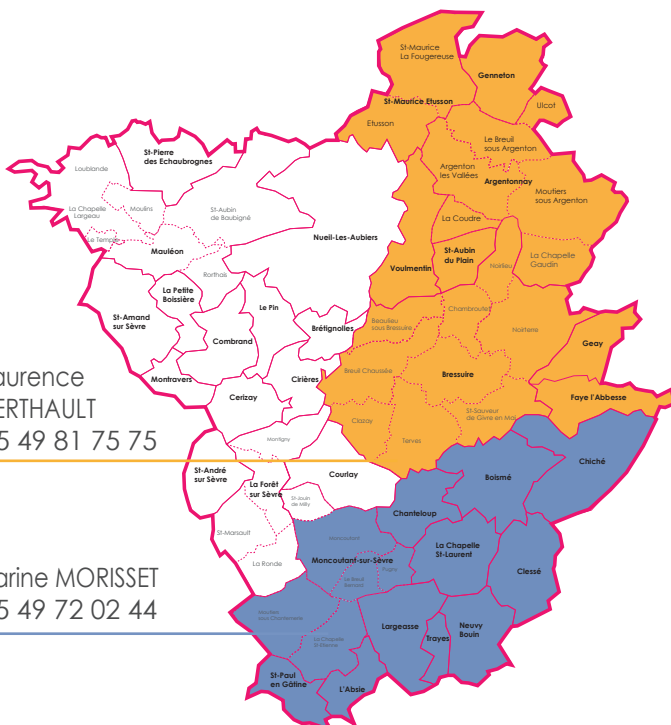


- **Pour qui ?** Pour les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes. Pour les adultes de moins de 60 ans présentant un handicap, une affection ou atteintes de pathologies chroniques. (Sur prescription médicale)
- **Pourquoi ?** Éviter ou différer une hospitalisation, faciliter le retour à domicile, prévenir ou retarder le placement en institution.

Aide soignante

- Intervention sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice.
- Soins d'hygiène (toilette, shampoing, bain de pieds...).
- Surveillance des courbes : poids, hydratation, température...).
- Veille à la prévention des risques (escarres, chutes...).

Les infirmiers libéraux choisis par les patients, prodiguent les soins infirmiers.



Laurence BERTHAULT
05 49 81 75 75

Karine MORISSET
05 49 72 02 44

Antenne d'Argentonnoy

10, place Léopold Bergeon - 05 49 65 97 95

Lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h
Mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h
Mercredi	8h30 - 12h30	-
Jeudi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 16h

Antenne de Bressuire

2, place du Millénaire - 05 49 81 75 75

Lundi	9h - 12h	14h - 17h
Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	14h - 17h
Jeudi	-	-
Vendredi	9h - 12h	14h - 16h30

Antenne de Moncutant-sur-Sèvre

2, place du 11 Novembre - 05 49 72 02 44

Lundi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Mercredi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Jeudi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h30	14h - 17h

Centre Intercommunal d'Action Sociale

2, place du Millénaire - BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex

05 49 81 75 75 - social@agglo2b.fr

www.agglo2b.fr

Maintien à domicile



Portage de repas



Soutien à domicile



Soins infirmiers à domicile

Conception : Agglomération du Bocage Bressuirais - Septembre 2019 - Impression : Copycolor Services - Ne pas jeter sur la voie publique
Crédit photos de couverture : Fotolia, Adobe stock @ Robert Kneschke et @ WavebreakmediaMicro ; Fotolia @ Jean-Philippe WALLET



Le service Soutien à Domicile du CIAS a pour mission d'**accompagner** les personnes âgées ou handicapées, **à domicile**, en leur apportant une aide pour la gestion du logement, l'accomplissement des actes essentiels de la vie, un soutien moral et psychologique.

Aide à Domicile

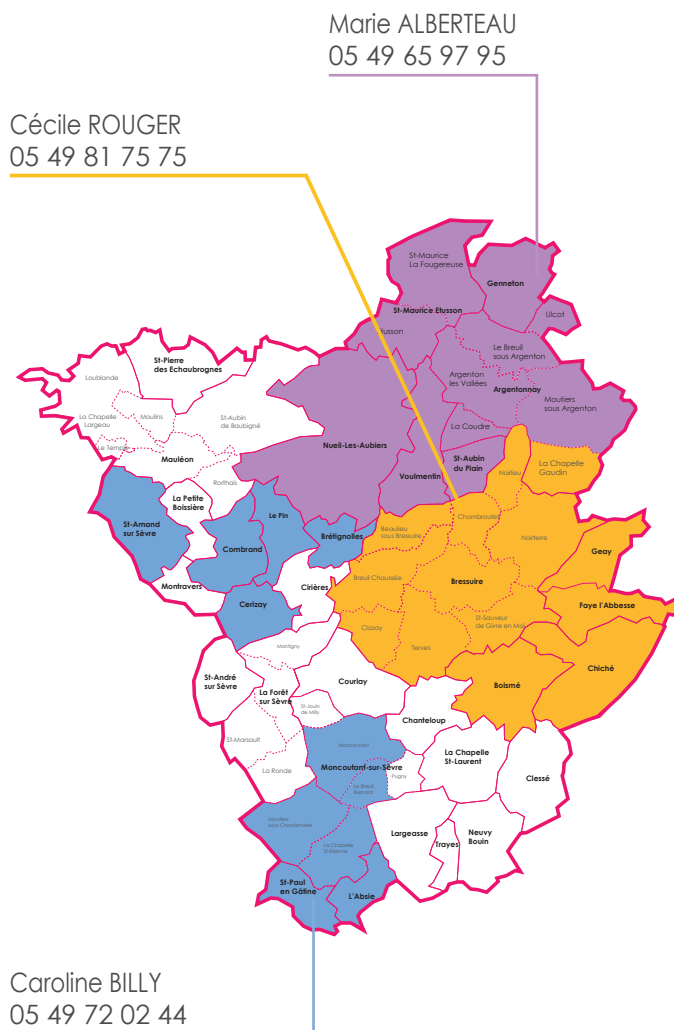
Soutien à la vie courante

- **Pour qui ?** Pour les personnes ayant des difficultés pour effectuer certains actes de la vie quotidienne.
- **Pour quoi ?** Entretien du linge, ménage, courses, préparation des repas, démarches administratives, aide à la douche.
- Intervention 5 jours sur 7.
- Financement possible par les caisses de retraite ou le Conseil Départemental.

Auxiliaire de Vie

Aide directe à la personne

- **Pour qui ?** Pour les personnes handicapées et/ou âgées dépendantes.
- **Pour quoi ?** Assistance aux actes essentiels de la vie courante : lever, toilette, habillage, coucher, transferts, aide à la mobilité, soutien psychologique, lien avec l'extérieur, animation, stimulation de la mémoire...
- Intervention 7 jours sur 7.



- **Pour qui ?** Pour les personnes de plus de 65 ans et/ou les personnes handicapées ou en incapacité momentanée.
- **Pour quoi ?** Pour garder une alimentation équilibrée, notamment en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance.
- Déjeuner ou formule midi + soir.
- De 3 à 7 jours par semaine.
- Prise en compte des régimes (suivant certificat médical), et/ou une texture hachée.

